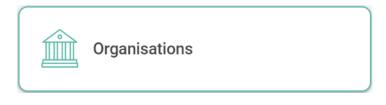
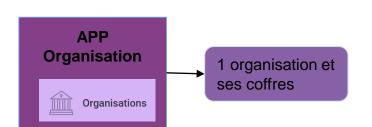


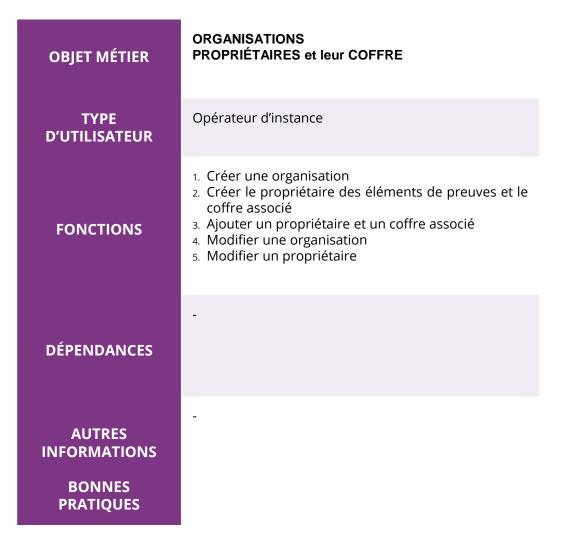
Documentation APP Organisation



 → Paramétrer les organisations
 → Paramétrer les propriétaires des organisations et leurs coffres

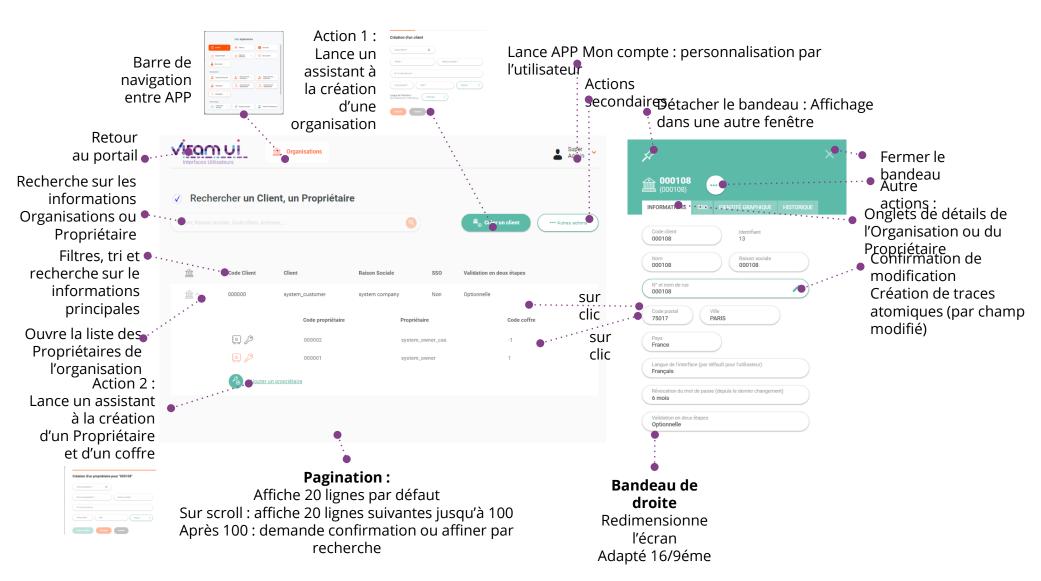
Contexte et usage de l'APP





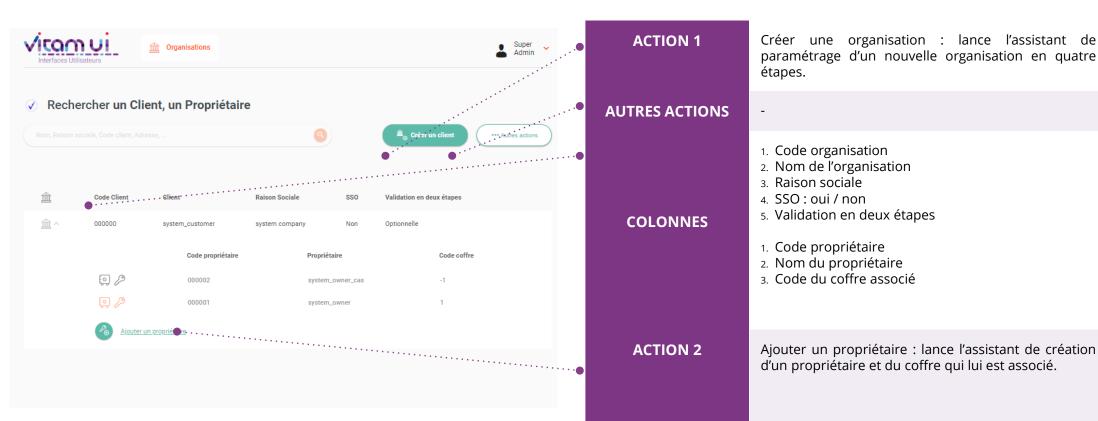


Ergonomie générale

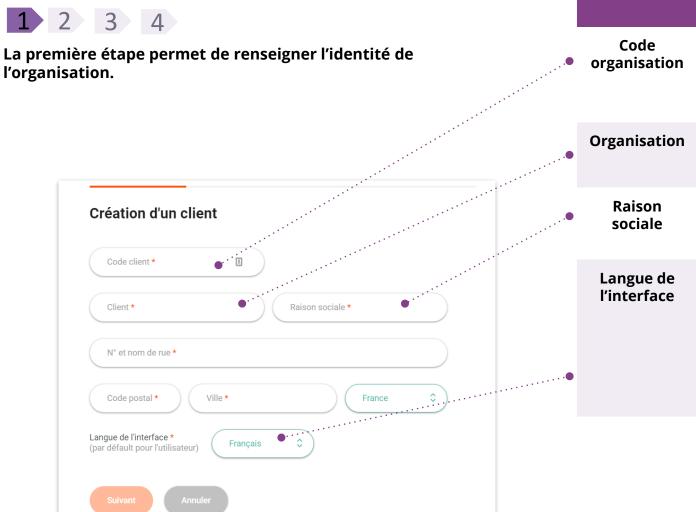




Ecran principal





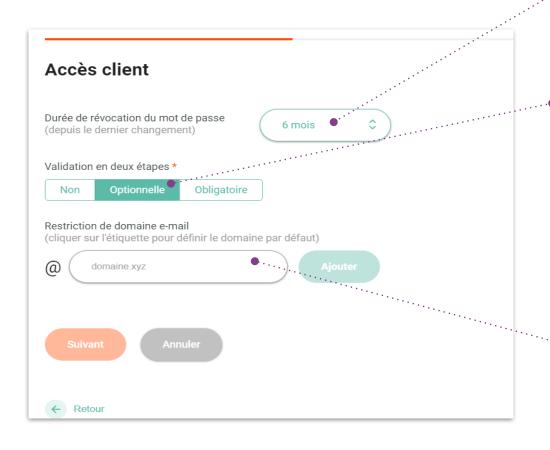


CHAMPS	VALEURS	RÈGLES DE GESTION / USAGES
Code organisation	Code numérique, 6 chiffres minimum	Il est recommandé d'utiliser le code du tenant Archive (VITAM) correspondant préfixé de n 0.
Organisation	Nom	Doit contenir le nom de l'organisation
Raison sociale	Dénomination sociale de l'organisation	
Langue de l'interface		Langue par défaut de l'interface pour cette organisation, elle peut être personnalisée par la suite par l'administrateur des utilisateurs (dans l'APP Utilisateur) ou par l'utilisateur lui- même (dans Mon compte).



1 2 3 4

La seconde étape permet de paramétrer la sécurité des accès par les utilisateurs de l'organisation.



	СНАМРЅ	VALEURS	RÈGLES DE GESTION / USAGES
•	Durée de révocation du mot de passe	6 mois 9 mois 12 mois	A définir selon la Politique de sécurité du système d'information (PSSI) de l'organisation.
•	Validation en 2 étapes	Non Optionnelle Obligatoire	Non: l'organisation ne souhaite pas activer cette option ou celleci est gérée dans l'IdP en amont. Optionnelle: l'option est activée par défaut mais l'administrateur de l'organisation peut la paramétrer pour chaque utilisateur. Obligatoire: tous les utilisateurs de l'organisation doivent s'authentifier en deux étapes.
•	Restriction de domaine e-mail	domaine.xyz	Domaines de messageries autorisés lors de la création d'un utilisateur par un administrateur de l'organisation. Plusieurs domaines peuvent être renseignés. Exemple: culture.gouv.fr, cea.fr



1 2 3 4

La troisième étape permet de personnaliser l'identité graphique pour l'organisation.

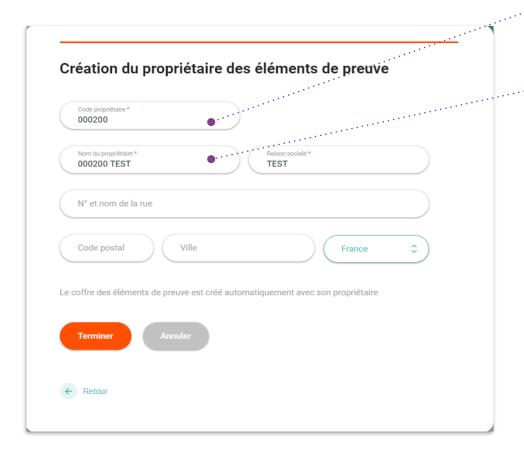


СНАМРЅ	VALEURS	RÈGLES DE GESTION / USAGES
 Afficher le logo de l'organisation	ON / OFF	Activation de la personnalisation de l'identité graphique de l'organisation
 Sélectionner le logo de l'organisation	Sélection par Glisser-déposer	Logo de l'organisation aux dimensions : 280px*100px.



1 2 3 4

La quatrième étape est la création du « propriétaire des éléments de preuve ». Elle permet d'ajouter le coffre de l'entité propriétaire des traces et journaux (éléments de preuves). Ce coffre correspond à un tenant dans VITAM. Il est obligatoire.



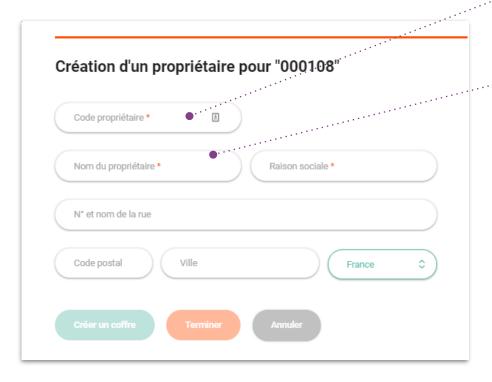
C	CHAMPS	VALEURS	RÈGLES DE GESTION / USAGES
pro	Code opriétaire	Code numérique, 6 chiffres minimum	Par défaut, code identique au code de l'organisation défini lors de la création de l'organisation
	Nom du opriétaire	Nom	Par défaut, nom identique à celui de l'organisation défini lors de la création de l'organisation



Création d'un nouveau propriétaire



L'action 2 « Ajouter un propriétaire » permet de créer les différentes entités propriétaires des données de l'organisation. La première étape permet de renseigner l'identité du propriétaire.



CHAMPS	VALEURS	RÈGLES DE GESTION / USAGES
Code propriétaire	Code numérique, 6 chiffres minimum	Saisie libre Règle conseillée : renseigner avec un code numérique qui suit le code du propriétaires des éléments de preuves (et de l'organisation).
Nom du propriétaire	Nom	Saisie libre Règle conseillée : renseigner un nom identique à celui de l'organisation défini lors de la



création de l'organisation

Création d'un propriétaire

1 2

La seconde étape permet de créer le coffre des données du propriétaire (correspond à un tenant dans VITAM). La création d'un coffre déclenche automatiquement la création d'un contrat d'accès.

Une organisation comporte toujours à minima deux coffres : un coffre de preuve et un coffre métier (pour les archives).



CHAMPS	VALEURS	RÈGLES DE GESTION / USAGES
Nom du coffre	Nom	Règle conseillée : choisir un nom signifiant



Bandeau de droite : organisation

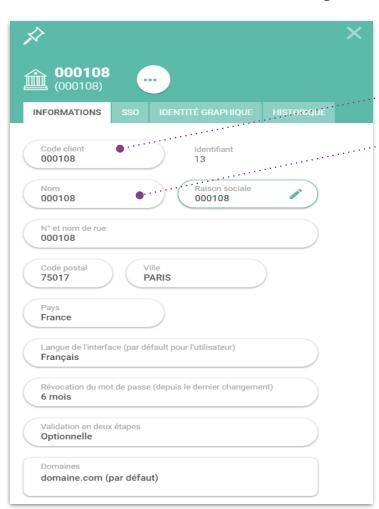
INFORMATIONS

SSO

ID GRAPHIQUE

HISTORIQUE

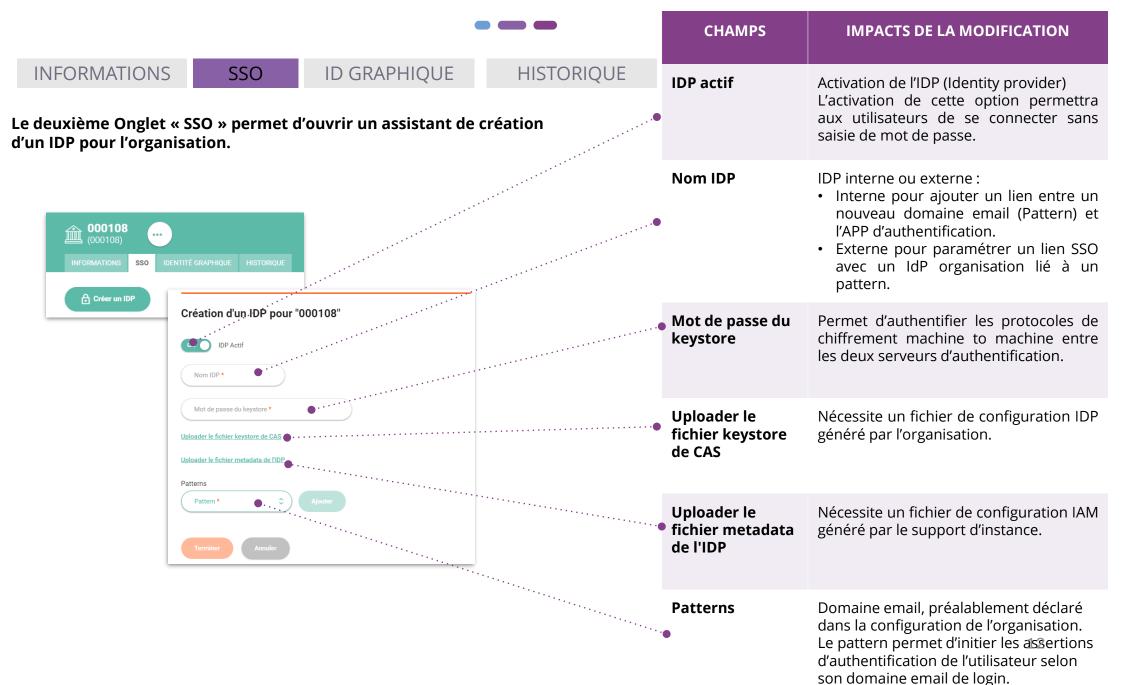
Le premier Onglet « Informations » du bandeau de droite permet de consulter et modifier toutes les informations de l'organisation.







Bandeau de droite : organisation



Bandeau de droite : organisation

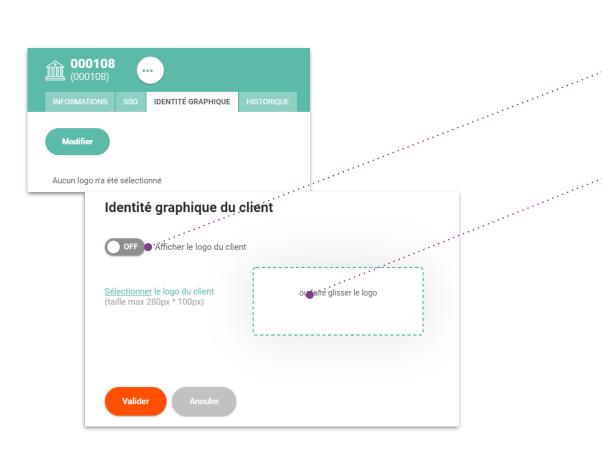
INFORMATIONS

SSO

ID GRAPHIQUE

HISTORIQUE

Le troisième Onglet « Identité graphique » permet d'ouvrir l'assistant de modification de l'identité graphique de l'organisation.



	CHAMPS	IMPACTS DE LA MODIFICATION	
	Afficher le logo de l'organisation	Activation de la personnalisation l'identité graphique de l'organisation.	de
	Sélectionner le logo de l'organisation	Sélection ou modification du logo l'organisation aux dimensions : 280px*100px.	de



Bandeau de droite

INFORMATIONS

SSO

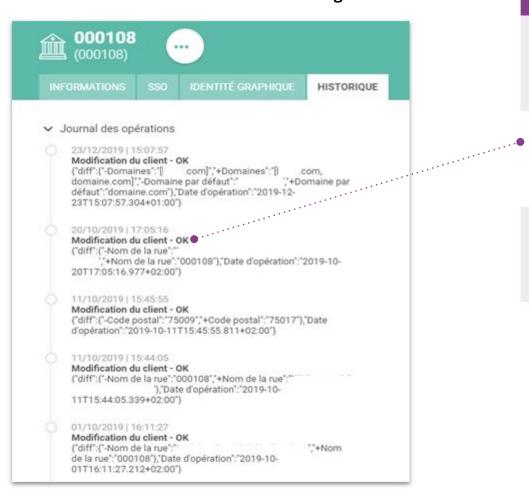
ID GRAPHIQUE

HISTORIQUE

Modification du

propriétaire

Le quatrième Onglet « Historique » permet de consulter les traces des actions de création et de modification de l'organisation.



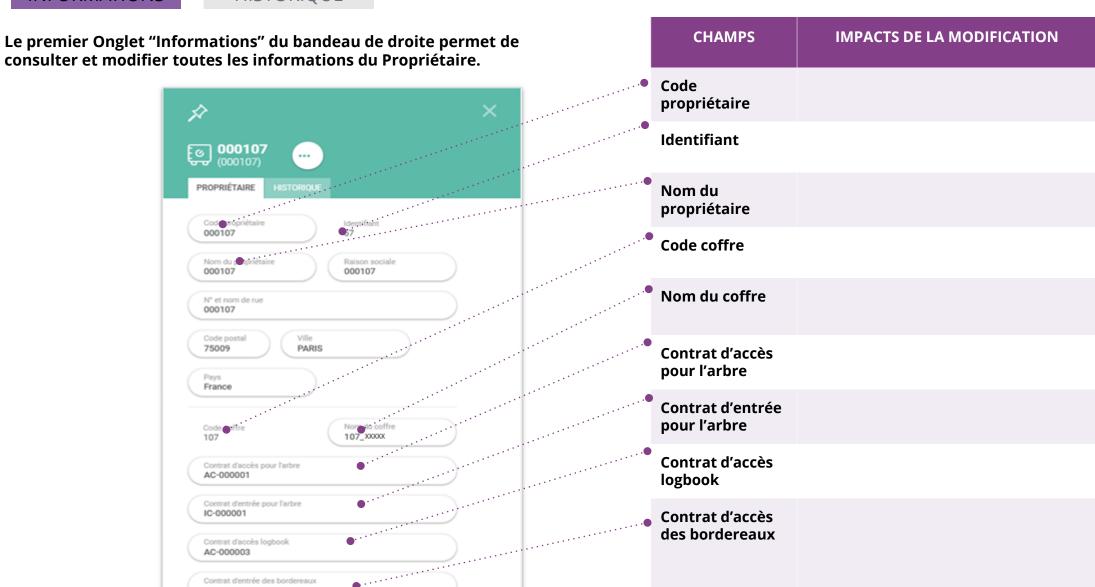
ÉVÉNEMENT	ACTIONS ENREGISTRÉES
Création de l'organisation	Valeur de l'ensemble des champs collecté par l'assistant de création de l'organisation
Modification de l'organisation	Valeur de chaque champ modifié dans les onglets Informations, SSO et Identité Graphique de l'organisation
Création du propriétaire	



Bandeau de droite : propriétaire

INFORMATIONS

HISTORIQUE



Bandeau de droite : propriétaire

INFORMATIONS

HISTORIQUE

Le second Onglet « Historique » permet de consulter les traces des actions de création et de modification du propriétaire.



CHAMPS	IMPACTS DE LA MODIFICATION	
Création du propriétaire	Valeur de l'ensemble des champs collectés par l'assistant de création d'un propriétaire.	
Modification du propriétaire	Valeur de chaque champ modifié dans l'onglet Informations d'un propriétaire.	



